



N°71 – JUN 2015

LE PUY-SAINT-MARTINOIS

Journal d'information Municipale.



SOMMAIRE

Vie Municipale

L'Edito du Maire	2
Etat Civil.....	2
Numéros utiles.....	3
Brèves	3
Intercommunalité.....	4
PLU.....	4
Notre gendarmerie se réorganise.....	4
Gérer nos déchets.....	5
Infos tourisme.....	5
Programme voirie.....	6
Ecole de Musique.....	6
Projet Chantecaille.....	7
Scène couverte.....	7
Un nom à notre Ecole.....	8
Logements sociaux.....	8
Loi de finances 2015.....	9
Ambroisie.....	9
Médiathèque municipale.....	10

Vie Associative

Archives et Patrimoine.....	11
Atelier informatique.....	11
Chats l'Heureusement Vôtres.....	12
TISM / Lo Cocorin.....	13
Le Chœur Odysée.....	13
Comité des Fêtes.....	14
Syndicat d'Initiative.....	15
Jazz au village.....	16

Edito du Maire



Michel GILES,
Maire de Puy Saint Martin

Cette année 2015 restera sans doute dans les annales pour l'état civil de notre commune : huit mariages entre avril et septembre.

Laure et Jérôme, Emilie et Julien, Manon et Alain, Sabrina et Morgan se sont déjà dit « oui » ; quatre autres couples ont prévu de le faire au cours du deuxième semestre.

C'est toujours un moment sympathique et émouvant pour un élu de célébrer l'union de deux personnes, et de prononcer des mots comme amour, fidélité, respect, assistance, avenir, ensemble, autorité parentale, solidarité financière. C'est aussi l'occasion de mieux connaître les futurs mariés, et de se réjouir de leur attachement à notre beau village.

D'autres fiançailles et mariages sont annoncés, à ma plus grande joie :

- Le Syndicat d'Initiative et la Poste rejoindront en fin d'année la médiathèque communale au sein de l'espace multi-services de Chantecaille.
- Le Club cyclo et le Syndicat d'Initiative s'associent pour proposer à nos touristes des circuits de randonnées cyclotouristes.

Enfin, ma détermination est toujours aussi grande d'aboutir le plus vite possible à un mariage de raison entre notre commune et Montélimar Agglomération.

En attendant ces noces, j'ai le plaisir de vous annoncer plusieurs naissances :

- La dernière-née de nos associations : Chats l'Heureusement Vôtres qui entend prendre en compte sereinement le problème des chats errants, et que je vous invite à soutenir par votre adhésion (25€).
- L'hôtel du Champ de Mars dont les 6 chambres rénovées viennent de ré-ouvrir.

Enfin, après des périodes plus ou moins longues de gestation, certains projets commencent à montrer le bout de leur nez :

- La scène couverte du Parc Adèle Clément sera bientôt opérationnelle : son inauguration aura lieu le 13 juillet à 19h30.
- Le permis de construire de l'espace multi-services de Chantecaille a été déposé et les travaux seront réalisés à l'automne.
- La révision du Plan d'Occupation des Sols est en marche ; nous aurons l'occasion d'en reparler.
- Les travaux préparatoires à la déviation de la RD6 doivent démarrer cet automne : creusement de fossés.

Je vous souhaite un bel été et vous invite à participer nombreux et joyeux aux différentes animations estivales de notre village.

Le Puy-Saint-Martinois

Mairie de Puy-Saint-Martin
Tél: 04.75.90.16.70
www.puysaintmartin.fr
accueil@puysaintmartin.fr

Comité de rédaction :

Denis PERRIN / Nadine ADAMS
Anthony CELERIEN / Danielle
GAILLARD / Michel GILES
Irène MAURIN / Jean-Michel
MURER / François VILLIEN

Etat Civil

NAISSANCES

-Eléa WAGON née le 31/03/2015, de Alban WAGON et de Julie BRUN, 460 chemin de la Source.

DÉCÈS

-M. RIGARD Henri, le 14/12/2014.

-Mme BARNAVON née CAVAGNE Valérie, novembre 2014.

-Mme BOREL née DAL TOSO Ida, le 15/03/2015.

MARIAGES

-Laure LAMBERSSENS & Jérôme AILLOUD, le 18/04/2015.

-Emilie REIGNOUX & Julien COURTHIAU, le 23/05/2015.

-Sabrina ZARIOH & Morgan NOYER, le 13/06/2015.

NOUVEAUX HABITANTS

-M. GIROUD Daniel, 295 chemin de chevière.

-Mme Nathalie BERNARD et M. Roland FAURE, 1991 rte de Manas.

-Mme MAGNIEN et M. CROSET, 16 lot, Chantemerle.

-Mme Marion BERRUEZO et Gaëlle BACONNIER, quartier La Pigne.

-M. HUBERT Paul, 781 rte de Cléon d'Andran.

-Mme Pauline JEAN et M. Aurélien ARNAUD, rue de la Grange.

Numéros utiles...

Mairie de Puy-Saint-Martin

Le Village

26 450 Puy-Saint-Martin

Tél. 04 75 90 16 70

Fax. 04 75 90 43 88

Email : accueil@puysaintmartin.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8 h 30 - 12 h 30 / 17 h - 19 h

Mardi et jeudi : 08 h 30 - 12 h 30

Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 16 h

SAMU	15
Pompiers	18
Police	17



Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables. Il fonctionne également avec les téléphones fixes. Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

Un numéro d'urgence national et gratuit, le 114, est opérationnel pour rendre accessible les communications avec les services de secours (SAMU, Sapeurs pompiers, police/gendarmerie) aux personnes sourdes et malentendantes.

Agence postale communale

04 75 01 00 72

Les horaires de votre agence postale communale :

Tous les jours sauf le mercredi de 9h à 12h

Levée du courrier :

Du lundi au vendredi à 12h

Samedi à 11h30

Amicale laïque Puy Saint Martin

04 75 90 28 84

Assistant(e) social(e) Crest

04 75 25 84 30

En cas de nécessité, il est impératif de prendre rendez-vous

Médiathèque Municipale

04 75 90 28 08

A côté de l'école, grande rue.

A compter du 1^{er} Mars :

Ouverture : mardi de 16h à 18h,
mercredi de 11h à 12h et 14h à 17h,
samedi de 10 à 12 h.

Brigade de gendarmerie de Puy

04 75 90 12 62

Permanence de 14 à 19 h.

Jours fériés : de 15 à 19 h.

Cabinet d'infirmiers

04 75 90 18 28

Cléon d'Andran - Maison médicale - Route de Montélimar

POUR PLUS DE N° UTILES

www.puysaintmartin.fr

...Brèves...

Calendrier municipal 2^e semestre 2015 :

- 1^{er} samedi du mois à 10h : conseil d'adjoints
- 2^e jeudi du mois à 18h30 : réunion des conseillers
- 4^e jeudi du mois à 18h30 : conseil municipal les 23/07, 27/08, 24/09, 22/10, 26/11 et 17/12/2015.

Permanence adjoints

Depuis le mois de septembre 2014, le maire et les adjoints assurent à tour de rôle une permanence à la mairie chaque samedi, de 11 à 12h. Au cours de ces 39 permanences, les adjoints ont reçu une vingtaine de visites, et pour seulement 4 d'entre elles le samedi matin était une nécessité.

En conséquence, il a été décidé de ne plus tenir de permanence systématique, mais de se rendre disponible pour recevoir le samedi matin de 11 à 12h sur rendez-vous.

Les personnes qui souhaitent rencontrer le maire ou un adjoint le samedi matin doivent donc téléphoner ou adresser un e-mail au secrétariat pour demander un rendez-vous.

Permanence du CCAS :

Irène MAURIN reçoit le dernier vendredi de chaque mois, de 9 à 12h, en mairie.

Période de forte chaleur ou de canicule

La loi n° 2004-626 du 06 juin 2004 a instauré la création du registre nominatif destiné à recenser les personnes âgées et les personnes ayant un handicap afin de prévenir les conséquences sanitaires d'une canicule.

Toutes les personnes qui souhaitent se faire inscrire sur ce registre sont priées de **contacter la mairie au 04 75 90 16 70**. Cette démarche peut également être effectuée par une tierce personne.

Intercommunalité : À l'Ouest, rien de nouveau ...

Le maire et les adjoints continuent d'entretenir les contacts avec les décideurs : sous-préfet de Die, sous-préfet de Nyons, Montélimar Agglo, CCVD. Ils espèrent que leur détermination nous permettra de rejoindre l'agglo au 1^{er} janvier 2017. En effet, la loi « Notre », qui devrait être votée dans les prochains jours, prévoit une nouvelle version des schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

Retour sur notre



La 1^{ère} journée du « panel PLU » s'est déroulée le samedi 6 juin 2015 dans le parc Adèle Clément.

Celle-ci a permis, dans un premier temps, d'établir un tableau de bord avec « 5 principes retenus ». Détaillés, nous vous laisserons découvrir ceux-ci en ligne sur le site de la commune.

Nous tenons à remercier tous les participants de cette journée pour leur présence et leur intérêt.

Retenez dès à présent la date de la 1^{re} réunion publique animée par le bureau d'étude Pro and Co, le vendredi 9 octobre 2015 à 18h30 à la salle des fêtes.



NOTRE GENDARMERIE SE REORGANISE



Le lundi 8 juin, le colonel André-Marc HEBERT, commandant le groupement de gendarmerie de la Drôme, est venu à Puy-Saint-Martin présenter aux élus du secteur le projet de nouvelle organisation de la gendarmerie au sein du département.

À compter du 1^{er} septembre 2015, la brigade de gendarmerie de Puy-Saint-Martin devrait ne plus faire partie de la communauté de brigades de Crest (regroupant Crest, Bourdeaux et Puy-Saint-Martin) et la compagnie de Die, pour rejoindre la compagnie de Pierrelatte et sous le commandement de celle-ci une communauté de brigades regroupant celles de Marsanne, La Bégude de Mazenc et Puy-Saint-Martin.

Cette réorganisation, qui s'inscrit dans la volonté de rationaliser le maillage départemental existant, permettra aussi à nos gendarmes d'intervenir dans un secteur qui correspond davantage à notre bassin de vie, et ce, sans perte d'effectif.

Dans un deuxième temps, il est vraisemblable que les 15 militaires de ces 3 brigades seront un jour regroupés sur deux sites, et que l'une de ces 3 brigades, sans savoir laquelle aujourd'hui, sera fermée.

Puy - Saint – Martin trie le verre



Vie Municipale

La CCVD constate une hausse du verre contenu dans les ordures ménagères. Dommage.

Recyclable à l'infini, le VERRE présent dans les ordures ménagères (313 tonnes de verre en 2014) représente une charge financière (soit un coût de 47 817 € à charge de la CCVD) tandis que son **tri** est une **ressource** (soit une valeur de revente de 8 801 € non perçus) !

Outre son impact sur l'environnement (le verre peut se recycler à l'infini sans perte de qualité), savez-vous que la CCVD accorde une partie de la recette du verre à la **Ligue contre le cancer** et que la somme versée à celle-ci est proportionnelle au tonnage du verre déposé dans les bulles ? La CCVD a également validé le versement au CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) de la recette du verre diminuée de la somme attribuée à la Ligue contre le cancer.

Déchetterie mobile



Afin de réduire les dépôts « clandestins » et « sauvages », la déchetterie mobile est présente deux fois par mois, depuis le mois de mai jusqu'au mois d'octobre, de 13 à 17h, au parking du stade, soit les **vendredis 10 et 31 juillet ; 14 et 28 août ; 11 et 25 septembre ; 9 et 30 octobre 2015**.

Les déchets acceptés sont les encombrants, la ferraille, les gros cartons, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les déchets verts.

Pensez à prendre votre carte de déchetterie personnelle ou un justificatif de domicile afin d'établir votre demande de carte.



Infos tourisme !



Le site Web officiel de la commune est en cours de restructuration et de mise à jour. Concernant l'**onglet Tourisme** du Site de Puy-Saint-Martin, une collaboration entre la municipalité et le Syndicat d'Initiative est en cours, et cette rubrique sera prochainement disponible sur le site de la commune. En attendant la réalisation et la mise à jour de cette page, nous vous proposons une liste de sites Web où vous pourrez avoir tous les renseignements sur nos territoires :

www.valleedeladrome-tourisme.com

www.sauou.net

www.paysdemarsanne.com

www.ladrometourisme.com

www.crest-tourisme.com

www.paysdedieulefit.eu

www.montelimar-tourisme.com

www.dromeprovencale.fr

Programme voirie



Chaque année, la programmation des travaux de voirie est un exercice difficile : Comment avoir un inventaire exhaustif des entretiens et travaux à réaliser ? Quel est leur coût ? Comment établir les priorités ?

Afin d'éviter d'avoir à se poser les mêmes questions tous les ans, et aussi de limiter les risques d'oubli, nous avons décidé de mettre en place un programme de travaux pluriannuel.

Un inventaire chiffré des travaux nécessaires a été établi avec une entreprise de TP, et un classement a été effectué en tenant compte de l'urgence et de l'importance (fréquentation, situations particulières, ...).

Ce classement a abouti à la programmation ci-dessous. Cette programmation n'est pas définitive. Si vous constatez des oublis ou des erreurs d'appréciation, n'hésitez pas à les signaler en mairie.

2015 :

Travaux : Chemin des Alinots (enrochement fossé), Impasse des Prés Premiers (remise en forme), Parking mairie (réfection Sud), Chemin des Ours et du Téron (création de refuges)

Emplois partiels : Montée de Chanteperdrix, Rue des Redis, Montée de la Pigne, Montée du Cimetière, Rue Fangérac, Chemin des Massots, Chemin du Grand Pré.

2016 :

Réfection : Chemin des Ours, Chemin des Griottes (déplacement du chemin)

Emplois partiels : Chemin des Temples, Rue La Grange, Chemin des Mourrats, Chemin du Pré Rond, Chemin des Alinots.

2017 :

Réfection : Chemin des Senteurs

Emplois partiels : Montée de La Pigne, Montée de Chanteperdrix, Rue des Redis, Chemin des Massots, Chemin de Chevière, Chemin des Moulins

2018 :

Réfection : Chemin du Moulin d'Aure, Chemin Janasson

Emplois partiels : Montée du cimetière, Chemin du Grand Pré, Chemin Charivari.

Ecole de Musique André Borne



Le mois de juin, c'est ainsi, est celui de la fête de la musique, et aussi celle de l'école de musique André Borne de Puy-Saint-Martin.

Le 20 juin, sur le Champs de Mars, quelques élèves ont participé à la fête en donnant une aubade et le dimanche 28 juin, l'école « a fait » sa fête annuelle. C'est l'occasion pour les élèves de déployer tous leurs talents pour mettre en valeur les acquis de l'année de travail effectuée sous la houlette de leurs professeurs. Moments de fierté et de partage pour tous : élèves, parents, professeurs, moments importants et agréables. Derrière la fin de l'année se profile déjà la nouvelle !

Les professeurs qui ont enseigné cette année seront toujours là : Monsieur Delpiroux pour la batterie, la guitare, notamment électrique, la musique assistée par ordinateur ; Monsieur Leis, lui, enseigne le saxophone, la flûte traversière et à bec ; Madame Pavageau pour le chant, la formation musicale et le piano. Il y aura quelques changements : une inscription plus simple qui peut se faire en ligne, une grille tarifaire modifiée à la lumière de l'expérience de l'année écoulée que nous avons essayé de rendre plus accessible et, sûrement, des ateliers thématiques. Peut-être y aura-t-il quelques surprises comme une amélioration des locaux, par exemple et ...

Nous espérons tous que les élèves de cette année nous renouvelleront leur confiance et que d'autres les rejoindront pour que l'école soit encore plus dynamique.

En tous les cas, n'hésitez pas à venir sur le site de la Mairie pour avoir plus de renseignements ou à joindre soit le secrétariat de mairie, soit les professeurs soit moi-même, Patric Cisterne, au 06 01 22 28 69.

Local de « Chantecaille » : le projet avance

Depuis le début de l'année 2015, la municipalité travaille avec l'ensemble des partenaires (Poste, Médiathèque départementale, Médiathèque de Puy-Saint-Martin, Syndicat d'Initiative, personnel communal ...) pour faire aboutir ce projet d'**Espace Multi-Services**. Suite aux réunions de janvier et février 2015, la Médiathèque de Crest nous a donné la possibilité de visiter grandeur nature un Espace Multi-activités sur la commune de Sixt-Fer-à-Cheval en Haute Savoie. Une équipe de Puy-Saint-Martin composée d'élus, personnel municipal, et des partenaires des Médiathèques et Syndicat d'Initiative s'est rendue sur place le 28 avril 2015 pour prendre connaissance du fonctionnement et des contraintes techniques d'une telle structure. Nous remercions les élus et la municipalité de Sixt pour l'accueil et la disponibilité du personnel.



Vie Municipale

Après synthèse de la visite et réflexions sur le fonctionnement, la municipalité a fait le choix d'un espace ouvert et découloisonné qui permettra plus de convivialité et de rencontres. Cet espace sera également accessible aux personnes en situation de handicap. **Ce projet innovant** devra à terme devenir un lieu partagé par l'ensemble des habitants de la commune. En parallèle, la municipalité a déposé le permis de construire et fait les demandes de subventions nécessaires pour ce type d'établissement. **Cet espace multi-services comprendra : médiathèque, syndicat d'Initiative, agence communale postale, espace public internet, annexe secrétariat mairie, et espace d'expositions temporaires.**

Après obtention du permis de construire, des réunions de travail seront programmées afin de préciser l'agencement intérieur, le choix du mobilier nécessaire au bon fonctionnement de la structure, et le type de fonctionnement. Concernant le planning de réalisation, **les travaux sont programmés pour cet automne, et l'ouverture au public pour début 2016.**

La scène couverte du parc Adèle Clément



La scène couverte trône dorénavant dans son écrin de verdure. Les travaux ont été terminés le 20 juin. La charpente est traditionnelle et, rappelons-le, taillée dans les arbres prélevés en début d'année dans la forêt communale de la Pigne... **L'inauguration de ce nouvel espace festif et culturel se déroulera le 13 Juillet à 19h30**, durant les festivités organisées par le Comité des Fêtes.

Un nom à notre Ecole :

Appel aux Puy Saint Martinois

Vie Municipale

Dans le but de donner un **nom à l'école publique**, nous organisons, en collaboration avec Archives et Patrimoine, la Médiathèque, la directrice de l'école et le Syndicat d'Initiative, plusieurs manifestations, dont une reconstitution de classe par les conseillers municipaux. Cette manifestation se déroulera lors des journées du patrimoine les **18, 19 et 20 septembre 2015**.

Nous sommes à la recherche d'anciens équipements, mobiliers, cahiers... pour réaliser cette reconstitution. Puy-Saint-Martinois, fouillez votre grenier, parlez-en à vos voisins et, si vous pouvez nous prêter quelque chose, merci d'avance.

Information pratique :

- le petit matériel peut être déposé en mairie, en veillant indiquer au dos de tous les objets votre nom et n° de téléphone pour la restitution.
 - pour le gros matériel (bureau, chaise, tableau ...), vous pouvez le signaler en mairie et les apporter, si possible, le vendredi 18 septembre au matin à la salle des fêtes.
- Tous ces objets seront récupérés le dimanche 20 septembre après 18H.



Le logement social à Puy Saint Martin

La loi du 18 janvier 2013 impose aux communes de plus de 3 500 habitants, d'avoir un nombre total de logements locatifs sociaux représentant au moins **25 % des résidences principales** et rend possible des pénalités. **Le taux est maintenu à 20 % de logements sociaux** pour les communes appartenant à une agglomération ou à un EPCI à fiscalité propre dont la situation du parc de logements existants ne justifie pas un effort de production supplémentaire.

Nous constatons donc que Puy-Saint-Martin n'est pas concerné par cette obligation. Pourtant, nous avons sur la commune 3 ensembles de logements sociaux gérés par Drôme Aménagement Habitat (DAH). C'est un office public de l'habitat. Cet organisme a pour vocation de favoriser la mixité sociale. La répartition de ces 3 ensembles est la suivante sur notre commune :

Quartier le Petit Pré,

- * initialement 9 logements étaient proposés à la location
- * 3 logements ont été vendus
- * il en reste donc 6 dont 2 Type 3 et 4 Type 4

Quartier Chantecaille

- * actuellement 5 logements -villas sont loués soit 3 T4 et 2 T3

Quartier Chantecaille logements loués pour des personnes retraitées

- * actuellement 7 logements sont en location DAH.



DAH a informé la municipalité de son intention de mettre à la vente à prix modeste d'autres logements du Petit Pré. Nous avons donné un avis défavorable souhaitant maintenir une part de logements à la location. Un conseiller municipal se rend aux commissions d'attribution des logements afin d'appuyer, après examen de leurs situations, les demandes des Puy-Saint-Martinois qui souhaitent accéder à un logement social.

Loi de finances 2015 :

Quel impact pour notre commune ?

Le vote de la loi des finances pour 2015 confirme les craintes des maires. L'État souhaite réaliser 21 milliards d'économie en 2015, 14,5 milliards en 2016 et 14,5 milliards en 2017 pour amener le déficit public sous la barre de 3% du produit intérieur brut (PIB), en associant les collectivités territoriales à l'effort de réduction du déficit et de la dette publics.



Les concours de l'État aux collectivités locales diminueront de 11 milliards sur la période 2015-2017. Pour le seul exercice 2015, les dotations diminueront de 3,67 milliards, soit une diminution de 10%. C'est la dotation forfaitaire qui connaît la plus forte baisse, certaines communes pouvant voir cette recette diminuer de 10 à 30% en fonction du potentiel financier (indicateur de richesse).

Vie Municipale

Pour notre commune, la Dotation Forfaitaire pour l'année 2014 était de 79 013 euros. Pour 2015, elle est de 67 863 euros soit une diminution de 11 150 euros, ce qui représente une baisse de 14,11%. Nous percevons par ailleurs deux autres dotations de l'État :

- La dotation de solidarité rurale qui augmente et passe de 13 451 euros à 14 574 euros.
- La dotation nationale de péréquation qui passe de 4 088 euros à 2 163 euros.

Au total, la dotation globale pour notre commune passe de 96 552 euros à 84 600 euros soit une baisse de **11 952 euros (- 12,37%)**.

Lors du vote du budget primitif le 26 mars, nous n'avions pas encore la notification de ces dotations et nous avons estimé la baisse à 5 000 euros. Il faudra donc faire des économies par ailleurs ... !

L'ambroisie, limitons sa propagation !

L'ambroisie est une plante envahissante. Au moment de sa floraison (août-septembre), elle cause des réactions allergiques qui touchent 6 à 12% des habitants de la région Rhône-Alpes, une situation qui s'apparente de plus en plus à un véritable problème de santé publique.

Afin d'enrayer la propagation, les pouvoirs publics incitent les collectivités locales et les propriétaires privés à détruire et à arracher les plants d'ambroisie avant la période de dissémination du pollen.

La municipalité de Puy-Saint-Martin s'emploie chaque été à traiter les terrains dont elle a la gestion. Ce travail est minutieux et se fait à la main (avec toutes les précautions qui s'imposent, l'usage de gants est indispensable), ou à l'aide de tracteurs, épareuses... selon les terrains. Cette action porte ses fruits, mais cette amélioration ne pourra se poursuivre sans la mobilisation des propriétaires fonciers privés, puisque l'on estime que seulement 20% de l'ambroisie se situe sur l'espace public.

L'ambroisie coûte cher en consultations médicales, traitements, arrêts de travail, donc à la société : en 2008, uniquement pour le Régime Général de la Sécurité Sociale (donc sans la Mutualité Sociale Agricole et les indépendants...), 10 millions d'euros en Rhône Alpes (dont 1 million pour la Drôme, 500 000 pour l'Ardèche).

La lutte contre l'ambroisie doit donc devenir, pour chacun, un acte citoyen de solidarité, en priorité, bien sûr, vis-à-vis des personnes déjà atteintes, mais aussi pour éviter l'extension inéluctable du problème et une charge accrue pour la société.



Infos : www.ambroisie.info (site de l'Observatoire des ambrosies) et Arrêté préfectoral de la Drôme n° 2011201-0033 du 20 juillet 2011

Mobilisez-vous en signalant systématiquement à la mairie TOUTE présence d'ambroisie.

Contact mairie : Nadine NOËL-ADAMS (0475 0495 81), pour les particuliers ; David LAMANDE (0475 90 47 73), pour les terrains agricoles

Médiathèque Municipale de Puy - Saint - Martin

Les horaires de la Médiathèque pour juin 2015 et à la rentrée de septembre sont maintenus

Mardi 16h à 18h

Mercredi 11h à 12h et 14h à 17h

Samedi 10h à 12h



En **juillet** et **août** les permanences auront lieu le **mercredi matin de 9 à 12h30**

Projet du pôle multi-activités à Chantecaille...

À l'initiative de notre référente de la Médiathèque de Crest, une visite a été organisée le 28 avril en Haute-Savoie dans le village de Sixt Fer à Cheval (environ 850 habitants) qui dispose d'un lieu « Espace Culturel » regroupant agence postale, médiathèque et presse. Le fonctionnement de ce lieu a été pensé et organisé entre la municipalité et la médiathèque centrale dont dépend le village.

Le groupe était constitué de 3 membres du Conseil Municipal, dont Monsieur le Maire, la salariée et 3 bénévoles de l'association Bibliothèque Communale.

Cette expérience nous a conforté dans le projet du pôle multi-activités qui est envisagé par la municipalité.

Monsieur Mazin, directeur de la médiathèque de Crest, est venu présenter à la Commission Culture, le jeudi 28 mai, le **Plan départemental de lecture publique**.

Un groupe constitué de plusieurs bénévoles travaille en liaison avec notre référente à l'organisation des espaces dédiés aux enfants, aux adolescents et aux adultes, à l'implantation du mobilier, etc., et au projet de fonctionnement qui découlera de ce nouveau mode d'accueil du public.

Nous aurons également une visite-conseil, le 3 juillet, sur : « Les ressources numériques ».

A vos agendas...

***Chorale du Delta, direction Coline Serreau :**

Dimanche 26 juillet 2015 à 21h à l'église de Puy-Saint-Martin

***Bébés Lecteurs**

Afin que les familles puissent s'organiser au 4e trimestre 2015, voici le calendrier prévisionnel :
8 octobre / 12 et 26 novembre / 10 décembre

***La médiathèque participera**

-à la brocante du 30 août

-au Forum des Associations le 5 septembre

-aux journées du patrimoine avec l'École, la municipalité, le syndicat d'Initiative et Archives et Patrimoine les 18 et 19 septembre.

**Les lectures des Cafés Littéraires de Montélimar auront lieu à la Bibliothèque de Cléon fin septembre*

Soutenir la vie associative, notre choix...

Pour la municipalité, travailler avec force au dynamisme de la vie culturelle et sportive de Puy Saint Martin constitue une priorité car elle contribue grandement au « bien vivre » au village. Elle soutient vivement les associations qui lui donnent sa vitalité.

Rendez-vous aux manifestations organisées par nos associations.

Archives et Patrimoine

Durant ce premier semestre 2015, les bénévoles de notre association ont accompli un gros travail de recherches dans les archives pour préparer deux moments forts de cette fin d'année, à savoir :



1 - Participation à la fête de l'École Publique organisée conjointement avec la mairie pour les Journées du Patrimoine, les 19 et 20 septembre 2015 ;

À cette occasion, Archives et Patrimoine prévoit :

- Une exposition sur l'école à Puy-Saint-Martin du 18^e siècle à nos jours, illustrée par des photos de classe depuis la fin du 19^e siècle.

(Nous remercions toutes les familles qui nous ont prêté des photos et demandons aux personnes qui en possèderaient de bien vouloir prendre contact avec notre association)

- Une conférence sur l'école dans la Drôme et à Puy-Saint-Martin par un historien drômois et un membre de notre association.

2 - Réalisation d'un livret sur Adèle Clément, personnalité Puy-Saint-Martinoise et violoncelliste de talent. Cet ouvrage, en cours de préparation, sera présenté en fin d'année.

Notre association, créée en 2010 est ouverte à toute personne intéressée par l'histoire de notre village et qui voudrait participer à nos travaux de recherches et de publications.

Prenez contact avec nous ! Gabriel VINCENT : 07.75.90.11.31

Nouveau : Atelier informatique (A.A.R.)

À partir du mois de septembre 2015, l'AAR crée un atelier informatique ouvert à tous ...

L'atelier est doté de 5 ordinateurs, d'une imprimante et d'une connexion à Internet. Au quatrième trimestre 2015, il aura lieu dans l'arrière salle de l'agence postale en attendant de déménager dans de nouveaux locaux.

Selon vos besoins, des animateurs vous proposent de :

- découvrir la micro-informatique (l'environnement Windows, le matériel ...)
- d'apprendre à utiliser la souris et le clavier
- d'apprendre à surfer sur Internet
- de vous initier ou/et de vous perfectionner à Word, Excel et PowerPoint.

Le contenu des ateliers est ...

- personnalisé : vous ne faites que ce dont vous avez besoin !
- individualisé : vous avancez à votre propre rythme !



Actuellement, notre équipe d'animateurs est constituée de 3 personnes. **Nous recherchons une quatrième personne** qui maîtrise assez bien l'environnement Windows et Word et qui aurait quelques heures par semaine à consacrer à l'atelier. Si vous êtes intéressé, contactez Marie-Claire Debouverie (06 32 01 32 57).

Chats l'Heureusement Vôtres

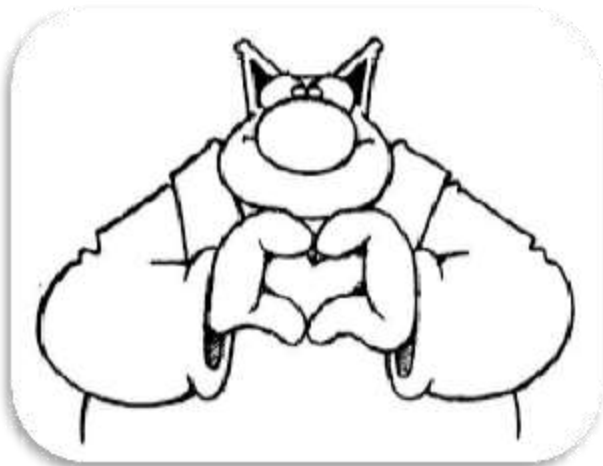


Mettre fin à la surpopulation des chats dans le respect de l'animal

Chats l'Heureusement Vôtres : sous ce vocable est née, il y a quelques semaines, une nouvelle association. Son but est de tenter de résoudre de manière non violente un problème récurrent, celui de la prolifération des chats errants dans différents quartiers du village. Son action sera menée en partenariat avec la municipalité, la loi faisant depuis le 1^{er} janvier 2015 obligation aux maires de « stériliser, identifier et relâcher sur les lieux où ils ont été capturés » les chats qualifiés d'errants, c'est-à-dire sans propriétaire ou sans détenteur.

Un premier et rapide recensement effectué par nos soins a révélé la présence de plus d'une trentaine de chats errants femelles, aussi bien dans le vieux village que dans des quartiers excentrés comme celui des Temples, par exemple. Ceci sans présumer des résultats à venir, ce recensement étant loin d'être terminé.

Autre aspect à prendre en compte, celui de l'urgence. Deux « vagues » de portée ont déjà eu lieu depuis le début de l'année, et deux autres sont à venir d'ici la fin de l'automne. Ce qui va rapidement faire exploser les chiffres cités plus haut, les multipliant par dix, voire davantage.



Dès son premier mois d'existence, l'association a fait euthanasier une quarantaine de chatons nouveaux-nés, tandis que cinq chattes gestantes ont été capturées et stérilisées. Tout cela a un coût, jusqu'à présent financé par des bénévoles sur leurs deniers personnels. Désormais, Chats l'Heureusement Vôtres va prendre le relais, grâce à une subvention municipale et aux cotisations de ses adhérents. Compte tenu de l'ampleur de la tâche — le coût d'une stérilisation est de 95 € — il est de l'intérêt de tous que le nombre d'adhérents soit le plus élevé possible, afin que l'association puisse atteindre son objectif : mettre fin à la prolifération des chats errants par la stérilisation des femelles.

Nul ne peut dire : cela ne me concerne pas. C'est au contraire l'affaire de tous. De ceux qui, par principe, sont opposés à la stérilisation et « laissent faire la nature », mais aussi de ceux qui s'élèvent contre la prolifération de ces animaux errants mais ne font rien pour y remédier, étrangers à la souffrance que génère cette errance : faim, épidémies, maladies mortelles, etc. La solution que nous proposons : la stérilisation. La source de la surpopulation se tarira ainsi d'elle-même.

Le rôle de **Chats l'Heureusement Vôtres** est de servir l'intérêt général : celui des Puy-Saint-Martinois qui n'auront plus à se plaindre des « nuisances » que bon nombre d'entre eux déplore, et celui des chats dont la population se stabilisera et qui bénéficieront ainsi du bien-être auquel ils peuvent prétendre en tant qu'êtres sensibles, statut qui vient de leur être reconnu par l'Etat.

Chats l'Heureusement Vôtres : en mairie ou au 32, chemin du Belvédère, tél. 04 75 90 43 83. Président : Michel VASSEUR

Montant de la cotisation annuelle : 25 €. Pour le bien de tous, rejoignez-nous.

T.I.S.M – Lo Cocorin de la Pinha

TISM ET COCORIN ONT BIEN PARTICIPE AUX 19° RTA A ETOILE SUR RHONE

Après les 18° Rencontres de Théâtre Amateur à Puy-Saint-Martin, l'an passé, c'est à Etoile que se sont déroulées les 19° les 3 et 4 avril dernier. « La demande en mariage » d'Anton Tchekov présentée par le Théâtre Intercommunal Saint-Martin, le vendredi soir, a été très appréciée comme « De 4 en 1 », adaptation de la fameuse partie de cartes de Marius de Marcel Pagnol, par lo Cocorin de La Pinha, le samedi après-midi. À noter que cette « partie de cartes » à la sauce occitane a été rejouée le 10 avril à Puy-Saint-Martin dans le cadre du stage « Viure Oc » des 10 et 11 avril ...



Jeudi 21 mai, Tism et Cocorin étaient bien représentés à Etoile pour le bilan des 19° Rencontres.

Tous les participants ont regretté que les spectateurs, moins nombreux qu'à Puy-Saint-Martin, ne se soient pas davantage déplacés pour des spectacles qui méritaient largement une plus forte affluence. Pour bien « marquer » la 20° édition, diverses propositions ont été évoquées : théâtre en plein air, grande pièce avec l'ensemble des troupes participantes, formule « mixte » avec courtes séquences comme précédemment et grande pièce avec d'autres participants. Une réunion prévue à Etoile le 24 septembre devrait permettre de prendre des décisions importantes et peut-être de reporter ces 20° RTA en 2017. Avec Yves, du TISM, lo Cocorin espère pouvoir présenter « Toteis eis urnas » à partir de la fameuse comédie de Paul-Jacques Bonzon « Aux urnes citoyennes » revisitée par Jean-Michel Besson en devenant « Clercs de l'urne » et jouée plusieurs fois avec succès par le TISM sous le titre « Les gaietés de l'isoloir ».

Le Chœur Odyssée

Le Chœur Odyssée s'est lancé cette année dans la **magie de la Renaissance italienne** à travers les **madrigaux de Monteverdi et de Marenzio**, où hommes et femmes chantent en chœur, parfois accompagnés de la harpe antique, sous l'œil malicieux de Cupidon, avec son arc et ses flèches !

Plusieurs représentations ont déjà eu lieu :

- le 27 mai à Valence
- le 7 juin à Montmeyran
- le 19 juin à l'Eglise de Puy-Saint-Martin.

Venez nous écouter :

- le 12 septembre : concert aux « fêtes renaissance » à l'église de Montélier

Avis aux amateurs : le nouveau projet 2015/2016 se tournera vers la musique sacrée, et nous recherchons **choristes tous pupitres** (soprane, alti, ténors et basses). Répétitions le lundi soir (20h30- 22h30), et 3 dimanches dans la saison (10h-17h) à l'espace Clément. (ou aussi formule stage WE).

Contact : Ph. Simon 06 28 29 54 30 / philippe.simon0275@orange.fr



Vie Associative

La scène couverte. Les années précédentes, les secrétaires de mairie prenaient beaucoup de temps pour rechercher des communes voulant prêter leur scène. Les employés communaux mettaient deux jours à chaque festivité pour les trajets, montage et démontage. Depuis plus d'un an, nos élus se démènent pour l'aboutissement de ce projet et nous tenons à les remercier tous très vivement.

Nous, comité des fêtes, sommes les principaux utilisateurs et, pour cette raison, nous remettons une participation à son financement lors de l'inauguration le 13 juillet à 19h30.

Nous pensons que toutes les associations, à un moment ou un autre, en auront l'utilité et, de ce fait, devraient répondre, dans ce sens, à l'appel fait par M. le Maire lors de la dernière réunion des associations.

Quelques manifestations :

•Fête nationale :

- **Lundi 13 juillet :** 18h concours pétanque ; 20h30 repas (réservation 0610491227 / 0633104936) et animations/bal gratuit « groupe Les Toons ». Afin de permettre à un plus grand nombre d'entre vous de participer au repas du 13 juillet, nous avons décidé, depuis trois ans, de n'augmenter que de 0,50 € le prix du repas.

- **Mardi 14 juillet :** Auberge Saint-Martin : 12h restauration ; 14h concours de pétanque (infos 0950209685).

•Vogue :

Vendredi 28 août : 18h concours de boules place du Champ de Mars ; bal gratuit ; buvette restauration (réservation 0475901107).

Samedi 29 août : 8h aubade aux habitants ; 13h rassemblement et retour aubades sur place du Champ de Mars, buvette et restauration sur place (0475901107) ; 14h concours de boules ; 17h buvette place de la mairie ; 20h30 repas (0610491227/0633104936) ; 21h bal gratuit « orchestre Song Family ».

Dimanche 30 août : vide-grenier (0633104936) ; 12h apéritif offert par la mairie et pique-nique tiré du sac au parc ; 19h repas retour de vogue restaurant du Champ de Mars (réservation 0475901107).



Nous nous félicitons cette année :

- Du retour en partenariat de l'Auberge Saint-Martin qui fera le repas du 13 juillet, (menu sur flyers à venir), et animera également la journée du 14 juillet avec concours de boules et restauration

- Du maintien des relations avec le restaurant du Champ de Mars pour l'organisation de la fête de la musique et de la vogue.

Merci à tous les commerçants pour leurs remises de lots lors de l'organisation de notre loto ou tombolas.

Nous sommes dans le besoin et toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider même si ce n'est que quelques heures de temps en temps. Tél. 06 86 84 07 07.



D'autre part, un marché d'été (juillet et août) se déroulera de 18h à 22h le lundi: « Artisanat et saveurs régionales » (producteurs locaux). Nous comptons sur la présence de tous pour son maintien.





Malgré une météo capricieuse, la Foire aux Fleurs a permis à un public connaisseur de préparer le printemps grâce à l'aide et aux conseils d'une trentaine d'exposants. Les enfants n'ont pas été oubliés et la tombola a ravi d'heureux gagnants !

Plusieurs séances de travaux ont été menées au Chastelas afin de dégager la vue du belvédère et nettoyer le sommet de la butte. Le Syndicat d'Initiative remercie tous les bénévoles ayant participé à ces actions et tout spécialement deux jeunes Puy-Saint-Martinois : Anthony et Julien.

Les amateurs de cinéma répondront « présents » à la salle des fêtes (séance à 20h30) le mardi 30 juin pour le film « En équilibre » ; ensuite viendront deux séances de cinéma en plein air dans le parc Adèle Clément : « Le Dernier Loup », le mercredi 29 juillet, à 22h et « Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ? », le mercredi 19 août, à 21h30.

Un nouveau circuit de balade pédestre, le 6A, a été pérennisé : il se présente comme une « raquette » autour du « ravin des Ours », praticable dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Quant aux autres circuits, ils ont été nettoyés ; le balisage a été complété et les descriptifs des circuits 5, 6, 6A et 32 ont été réalisés : ils sont disponibles (en 4 langues) à la permanence (agence postale municipale). De même, à cet endroit, des cartes postales du village seront en vente à partir du 1^{er} juillet.

Événement festif de l'été, la « balade nocturne animée » entraînera la population dans les rues du village à la suite du spectacle « Les Monelli ». Grands et petits se retrouveront le jeudi 13 août à 20h15 au lavoir (place du Champ de Mars) à l'appel des 5 musiciens/chanteurs de la fanfare « Sakazic ».

Événement « surprise » de l'été : « Sur les pas d'Adèle ... », un parcours découverte du village agrémenté de panneaux explicatifs. Ce circuit sera installé pour la mi-juillet et inauguré officiellement le samedi 26 septembre, à 10h30, devant la mairie.

Événement associatif de la rentrée, le « Forum des Associations » se tiendra le samedi 5 septembre après-midi : notez déjà cette date dans votre agenda !
Syndicat d'Initiative, 04 75 90 43 70, puySaintMartinsi@orange.fr

La fanfare « Sakazic »



Jazz au Village

19 Juillet/19h30

Parc Adèle Clément



Trio Barolo

Sans conteste, l'évènement à ne pas manquer en ce mois de juillet est le retour de « Jazz au village » à Puy-Saint-Martin avec, cerise sur le gâteau, la venue d'un groupe musical exceptionnel : le Trio Barolo. Ils ont connu un succès magnifique l'an dernier lors de la soirée de clôture du festival de Jazz vocal de Crest. Ils seront dans notre village le 19 juillet.

Ils sont trois :

- **Francesco Castellani au trombone** (1^{er} prix du Conservatoire royal de Bruxelles, 1^{er} prix de l'Académie de musique de Cologne)
- **Philippe Euvrard à la contrebasse** (riche expérience dans de nombreux domaines musicaux au niveau national)
- **Rémy Poulakis à l'accordéon** et qui est aussi un ténor à la voix spectaculaire (médaille d'or en accordéon de concert avec félicitations du jury).

Que des « pointures » qui interprètent du jazz, mais aussi de l'opéra et des musiques du monde !

Une grande soirée nous attend dans le Parc !

S'ils ne se manifesteront que dans la soirée, à 21h, diverses animations se dérouleront pour accompagner cet évènement, en particulier en fin d'après-midi, il y aura scène ouverte qui accueillera, notamment, les Radis Noir. Bien sûr, vous trouverez une buvette pour agrémenter votre présence.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir partager un moment musical très intense et rare.

Notez vite sur votre agenda, couleur « essentiel » :

19 juillet : Trio Barolo !